

Pôle Intégration régionale

Réunion annuelle du SSATP Restitution des discussions en plénière

Méthode (1)

- * Le cœur de la mission du SSATP est de créer et partager le savoir, pas son application, d'autres programmes (de partenaires du développement, CER et pays) ont des avantages comparatifs pour le faire
- * La création de connaissances et leur diffusion doivent servir un objectif : pouvoir être mise en œuvre par d'autres partenaires



Méthode (2)

* Le SSATP a besoin d'identifier des partenaires et des programmes dans le but de déterminer des domaines d'intervention susceptibles d'être sélectionnés par des programmes existants



Portée du cluster (1)

- Pour les corridors régionaux, les priorités d'action sont pertinentes
- * Cependant, un débat existe sur le bien fondé de l'inclusion des réseaux de transport rural dans le pôle :
 - * Parmi les arguments en faveur d'une exclusion: le fait que les réseaux ruraux présentent un ensemble différent de problèmes et de défis qui appellent des ressources importantes qui sont nécessaires pour les corridors régionaux
 - * Parmi les arguments en faveur d'une inclusion: les corridors sont définis comme des liens entre des centres économiques d'activité, et les zones rurales sont des centres de production important, d'où le besoin de les relier aux corridors principaux
- Il a été suggéré d'adopter un point de vue commercial en milieu rural, comme point de départ pour une discussion plus approfondie



Portée du cluster (2)

- * L'importance du transport ferroviaire :
 - * Les politiques de transport des corridors ont besoin d'articuler le rôle du transport ferroviaire
 - * Rôle possible pour le SSATP de promouvoir le développement des chemins de fer
- * Discussion sur les politiques de transport intégrées:
 - * Souligner les liens entre le commerce, le développement économique et les transports
 - * Multi-modalité



Clarification des priorités politiques (1)

- * Instruments d'intégration régionale
 - * Coordination entre la vision des corridors des CER et le réseau routier transafricain
 - * Harmonisation au niveau du continent:
 - * Cadre des politiques de transport pour l'intégration régionale: pas seulement avec les CER – articulation avec les pays, mais aussi l'UA – les CER – les pays
 - Harmonisation des normes et des standards, y compris la sensibilisation sur des questions autres que le transport (par exemple les documents de voyage)
 - Développement des capacités des CER et également des pays, pour leur permettre de prendre un rôle actif dans l'intégration régionale
- Cadre Institutionnel
 - * Insistance sur les autorités des corridors, et l'évaluation de la performance des corridors



Clarification des priorités politiques (2)

- * Cadre réglementaire pour une logistique efficace
 - Quantifier le coût des barrières non tarifaires pour les opérateurs logistiques
 - * Charge à l'essieu et conformité
 - Gestion intégrée des frontières



Partenaires

- * Cohérence avec les programmes existants des CER, des pays, et des partenaires pour le développement
- * Participation du secteur privé
- * Soutien aux programmes continentaux comme le PIDA

